

Pil

M. l'Orateur: Y a-t-il unanimité?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

M. l'Orateur: Il n'y a pas unanimité.

* * *

LA SANTÉ**L'INSPECTION DU SANG IMPORTÉ DES ÉTATS-UNIS—
RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT**

M. Dan McKenzie (Winnipeg-Sud-Centre): Monsieur l'Orateur, j'invoque les dispositions de l'article 43 du Règlement pour proposer une motion sur une question urgente et d'une nécessité pressante, notamment que le sang importé des États-Unis renferme des bactéries hépatiques qui sont toxiques et constituent un danger pour les techniciens qui le manipulent à des fins d'expérience. Je propose donc, appuyé par le député de Victoria (M. McKinnon):

La tenue d'une enquête immédiate en vue de l'adoption de méthodes d'inspection plus efficaces dans l'importation de lots de prélèvements de sang dangereux.

M. l'Orateur: Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

M. l'Orateur: Il n'y a pas consentement unanime.

* * *

LA MAIN-D'ŒUVRE**LES CRÉDITS POUR LE PIL—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU
RÈGLEMENT**

M. Jack Marshall (Humber-Saint-Georges-Sainte-Barbe): Monsieur l'Orateur, en conformité de l'article 43 du Règlement, je proteste contre le fait que l'affectation de fonds dans le cadre du programme d'Initiatives locales dans les régions où le taux de chômage est le plus élevé est loin d'atteindre les objectifs du programme et tend à détruire l'élément d'initiative, et avec l'appui du député de Gander-Willington (M. Lundrigan), je propose:

Que le gouvernement affecte immédiatement au programme d'Initiatives locales au moins le même montant qui y avait été affecté l'an dernier.

M. l'Orateur: Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

[M. Firth.]

Des voix: Non.

M. l'Orateur: Il n'y a pas unanimité.

* * *

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES**L'AMBASSADEUR DU CANADA AU CHILI—RECOURS À
L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT**

M. John Harney (Scarborough-Ouest): Monsieur l'Orateur, en conformité de l'article 43 du Règlement et avec le consentement unanime de la Chambre, je propose une motion dont l'étude s'impose d'urgence. L'ambassadeur du Canada au Chili ayant déclaré dans une dépêche adressée à Ottawa que «Les fouilles et les repréailles ont créé un climat de panique affectant surtout les expatriés, y compris la racaille de la gauche d'Amérique latine auxquels Allende avait donné asile,» et révélant ainsi un parti pris qui le met dans l'impossibilité d'exécuter la politique déclarée du gouvernement à l'égard des réfugiés politique au Chili, je propose, appuyé par le député de Yorkton-Melville (M. Nystrom):

Que la Chambre ordonne au secrétaire d'État aux Affaires extérieures de rappeler l'ambassadeur du Canada au Chili.

M. l'Orateur: La Chambre y consent-elle à l'unanimité?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

M. l'Orateur: Il n'y a pas unanimité.

* * *

LES PENSIONS**LE RÉGIME DES FORCES ARMÉES ET DE LA G.R.C.—LE CAS
D'AIR CANADA—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT**

M. Terry O'Connor (Hilton): Monsieur l'Orateur, aux termes de l'article 43 du Règlement, je soulève une question que j'estime urgente de débattre. Étant donné que le président du Conseil du Trésor a toujours refusé de recommander que les crédits accumulés dans le cadre des régimes de pension des Forces canadiennes et de la G.R.C. soient rendus transférables au régime de pension d'Air Canada, et étant donné l'injustice flagrante ainsi causée, surtout aux pilotes de ligne qui ont servi au sein des Forces armées ou de la G.R.C. et qui occupent des postes à Air Canada, je propose, appuyé par l'honorable représentant de Prince George-Peace River (M. Oberle):

Que la Chambre demande au président du Conseil du Trésor de redresser cette injustice fondamentale en autorisant le transfert des crédits des régimes de pension des Forces armées et de la G.R.C. au régime de pension d'Air Canada.

M. l'Orateur: Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

M. l'Orateur: Il n'y a pas unanimité.